



Sologne Nature
Environnement



RAPPORT ANNUEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 5 JUIN 2021



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION 4

ÉTUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE 6

Projet reconquête de la biodiversité des prairies humides de la vallée du Cher.....	7
Projet reconquête de la biodiversité des sous-trames prairies humides, mégaphorbiaies, tourbières et landes humides sur les têtes de bassin versant des Sauldre	7
Amélioration des connaissances sur la répartition de la Loutre en Sologne et mise en place d'une gestion conservatoire sur le Beuvron	8
Suivi de la Cistude d'Europe.....	8
Programme d'actualisation des connaissances sur la répartition des Chiroptères en Sologne et Vallée du Cher.....	9
Inventaires faunistiques sur des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF).....	9
Participation au projet CAREX	10
Suivi des Amphibiens de l'installation de stockage de déchets de Villeherviers	10
Les Syrphes : remarquables bio-indicateurs de la qualité des habitats	11
Plan de gestion et valorisation du site de la Grande Prairie à Pierrefitte-sur-Sauldre.....	11
Plan de gestion et valorisation du Domaine des Lévrys à Nouan-le-Fuzelier	12
Autoroutes et biodiversité.....	12
Etude des plantes messicoles.....	12
SNCF	13
Base de données faune/flore Obs'Sologne	14

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT 16

Bilan quantitatif global.....	17
Programme Chéquiers Nature	17
Programme éducatif de Romorantin-Lanthenay	18
Programme Chéquiers nature Cher	18
Dispositif pédagogique de la CREEDD.....	19
Programme de découvertes Sologne Nature	19
Parc Floral d'Orléans-la-Source.....	19
Programme Les Estivales de l'eau	20
Participation aux projets du GRAINE Centre.....	20
Autres interventions et partenaires.....	21
Sensibilisation des publics adolescents	21

MÉDIATION, ACCOMPAGNEMENT 24

Sensibilisation aux enjeux de la qualité de l'air intérieur (QAI)	25
Objectif Climat 2030.....	25
Mutualisation des compétences au sein du réseau associatif environnemental.....	26
Conseil associatif pour le mouvement associatif Centre (ex CPCA Centre)	26
Participation aux réunions institutionnelles	27

VIE ASSOCIATIVE 28

« Big Projet Fédérateur » : Le Bioparc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay.....	29
Site internet de l'association	30
Nos réseaux sociaux.....	30
Sologne Nature Infos	30
Commission communication et vie associative.....	31
Journée des adhérents	31
Mécénat	31
Groupe ornithologique.....	32
Comptages des oiseaux d'eau hivernants	32
Commission Biodiversité	32
Suivi de la nidification des oiseaux patrimoniaux en Sologne.....	33
Groupe botanique.....	33
Groupe mammifères.....	33
Sorties d'inventaires des odonates.....	34
Suivi annuel des sites d'hibernation des	34
chauves-souris en vallée du Cher	34
Organisation de séjours naturalistes.....	34
Salon de l'Automne et du Champignon	35

REMERCIEMENTS 35

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION



Sologne Nature Environnement (SNE) est la principale association d'étude et de protection de la nature et de l'environnement de Sologne.

SNE C'EST :

- plus de **300** adhérents répartis sur toute la Sologne et sa périphérie
- une équipe pluridisciplinaire de **9** salariés
- plus de **12 000** personnes sensibilisées par an
- des dizaines de partenaires publics et privés
- plus de **35** ans d'expérience
- Un budget de **500 000 €** par an

NOS PRINCIPALES MISSIONS



L'étude de la faune et de la flore d'une incomparable richesse et diversité. En effet, **on ne peut protéger que ce que l'on connaît bien.**



La protection de l'environnement. Dans le contexte actuel, il est nécessaire de travailler sur le **changement climatique, l'eau, les déchets...**



L'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement



L'accompagnement d'acteurs publics ou privés dans leurs démarches de **développement durable.**



Affiliée à France Nature Environnement, à travers sa Fédération Régionale France Nature Environnement - Centre-Val de Loire, elle participe aussi à de nombreuses commissions (départementales, régionales et nationales), pour une meilleure prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques liées particulièrement à l'aménagement du territoire.

Membre et administrateur du GRAINE Centre Val de Loire (Groupe Régional pour l'Animation et l'Initiation à la Nature et à l'Environnement), elle est un acteur dynamique et expérimenté dans le domaine de l'éducation à l'environnement.

Elle agit en faveur de la valorisation écotouristique du patrimoine naturel solognot.

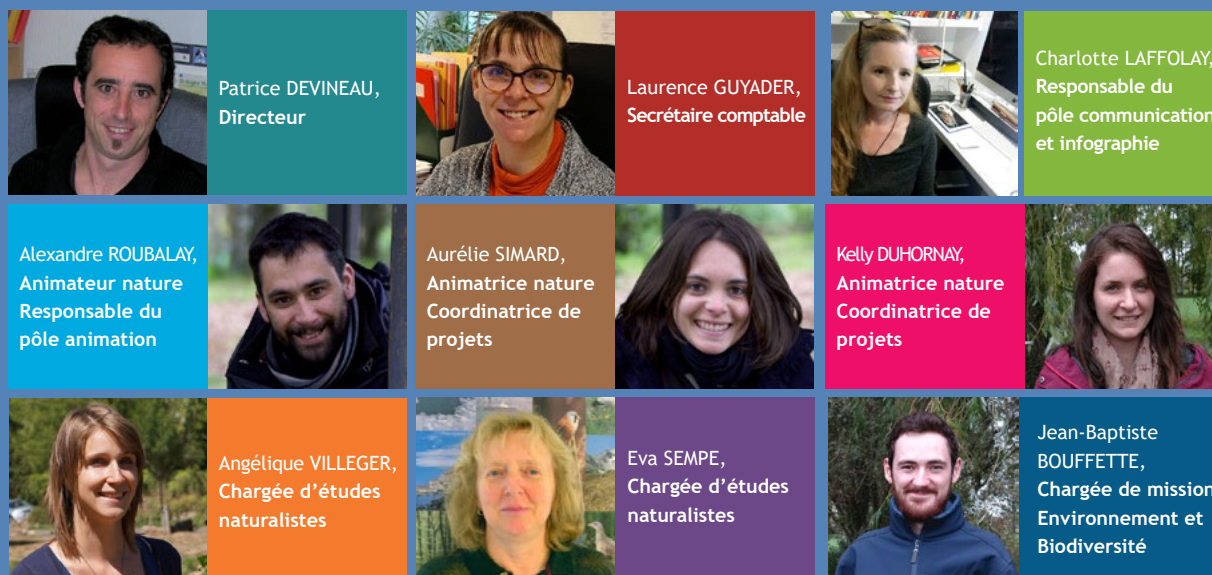
Elle contribue également, à travers de nombreuses études et divers programmes scientifiques, au suivi et à l'inventaire des espèces et des habitats d'intérêt patrimonial afin de favoriser les actions conservatoires.



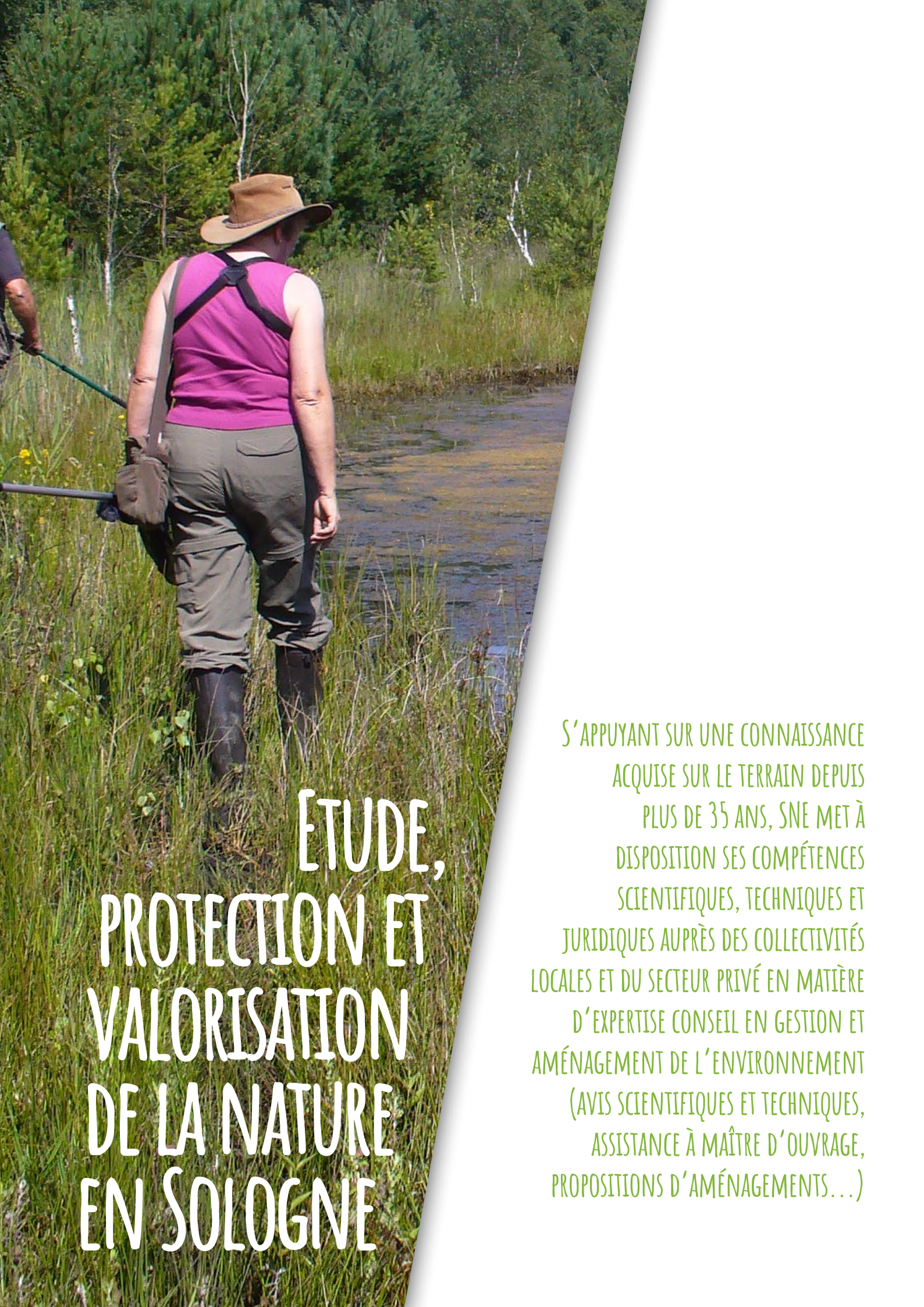
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



L'ÉQUIPE SALARIÉE



L'équipe des permanents comptait 9 salariés permanents en 2020, tous en CDI. En raison du contexte défavorable à l'activité, nous n'avons pas recruté de CDD cette année. Une partie des salariés a connu une période de chômage partiel limitée, sans diminution de salaire grâce à la prise en charge de l'Etat complétée par l'association. Le télétravail a été mis en place au sein de l'équipe. Nous avons pu accueillir Anaïs Grignon, Mahé Oury et Coralie Gamba, trois jeunes volontaires en service civique ainsi que Coline Noyau et Angélique Lehoux, stagiaires.

A photograph of a person wearing a brown hat, a pink sleeveless shirt, and olive green cargo pants with a bag slung over their shoulder. They are standing in a field of tall grass next to a stream. The background is a dense forest of green trees. The image is partially obscured by a white diagonal shape on the right side.

ÉTUDE, PROTECTION ET VALORISATION DE LA NATURE EN SOLOGNE

S'APPUYANT SUR UNE CONNAISSANCE ACQUISE SUR LE TERRAIN DEPUIS PLUS DE 35 ANS, SNE MET À DISPOSITION SES COMPÉTENCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET JURIDIQUES AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DU SECTEUR PRIVÉ EN MATIÈRE D'EXPERTISE CONSEIL EN GESTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT (AVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES, ASSISTANCE À MAÎTRE D'OUVRAGE, PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS...)

PROJET RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ DES PRAIRIES HUMIDES DE LA VALLÉE DU CHER

Les prairies humides se développent sur les terrasses alluviales humides. Elles sont constituées de formations végétales denses dominées par des graminées avec de nombreuses espèces d'assez grande taille comme les laïches ou les joncs. Ces milieux constituent un patrimoine naturel exceptionnel, de par la richesse biologique qu'elles abritent et les fonctions écologiques qu'elles remplissent. De nombreuses prairies humides en France ont été transformées en terres arables. En polluant ces milieux par des intrants agricoles, les groupements de végétaux et les espèces patrimoniales inféodées à ce milieu sont remplacés par d'autres espèces de valeur moindre. En contexte solognot, elles sont particulièrement menacées par la fermeture des milieux. Pour préserver les prairies humides, Sologne Nature Environnement a lancé en 2018 une initiative pour la reconquête de biodiversité des sous-trames prairies humides en Vallée du Cher, soutenue par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Les objectifs principaux du projet sont les suivants : améliorer la connaissance sur la sous-trame des prairies humides, identifier des milieux remarquables dans les cœurs de biodiversité et sensibiliser le public et des acteurs locaux à la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Plusieurs actions ont été mises en place pour cela : mise en place d'acteurs autour du projet, recensement des prairies en vallée du Cher, inventaires et diagnostics écologiques de deux prairies à Villefranche-sur-Cher et Méry-sur-Cher. Pour cette dernière prairie, un parcours de sensibilisation sur les milieux humides a été créé en 2020. Il est constitué d'un sentier pédagogique agrémenté d'un panneau d'accueil et d'une balade numérique du site. En parallèle, dans une optique de généralisation territoriale et de pérennisation des démarches entreprises en faveur de la biodiversité, une « boîte à outils » a été réalisée avec l'ensemble des partenaires régionaux. Cet outil recommande des mesures de gestion pertinentes et adaptées à chaque milieu humide.



2 Téléchargez gratuitement l'application "ecobalade" pour identifier les espèces que vous croiserez

PROJET RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ DES SOUS-TRAMES PRAIRIES HUMIDES, MÉGAPHORBIAIES, TOURBIÈRES ET LANDES HUMIDES SUR LES TÊTES DE BASSIN VERSANT DES SAULDRE

Un deuxième projet en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne concernant les milieux humides a été mis en place à partir de 2019. Cette fois-ci nous nous sommes concentrés sur les milieux ouverts le long de la Grande et de la Petite Sauldre en amont de la commune de Salbris. Ces milieux humides sont particulièrement menacés et ont tendance à se refermer bien qu'ils abritent de nombreuses espèces patrimoniales. Les objectifs principaux du projet sont les suivants : améliorer la connaissance sur les milieux humides des cours d'eau, les milieux prairiaux, les pelouses et les landes sèches à humides sur sols acides, restaurer des milieux remarquables dans les cœurs de biodiversité, et sensibiliser les acteurs locaux à la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau. Dans cette optique, 3 sites pilotes ont été étudiés en 2019 et 2020. Il s'agit de deux prairies humides et d'une lande humide

tourbeuse. Ces milieux ont été diagnostiqués par la détermination de leurs habitats, par des inventaires floristiques mais également par des inventaires faunistiques. De plus, l'outil Ligerio, a été utilisé. Il a pour objectif d'évaluer l'état de conservation et les fonctionnalités des zones humides, mais aussi de suivre et d'évaluer l'efficacité des travaux de gestion et de restauration des zones humides. Les trois sites sont constitués d'habitats patrimoniaux sur lesquels on recense 62 espèces de plantes. Pour 2021, il est prévu de mettre en réseau et accompagner les acteurs territoriaux de ces sites, réaliser des conventionnements pour les gérer durablement, restaurer les milieux dégradés, et sensibiliser les élus et acteurs à la préservation de ces milieux humides.



AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DE LA LOUTRE EN SOLOGNE ET MISE EN PLACE D'UNE GESTION CONSERVATOIRE SUR LE BEUVRON

La Loutre d'Europe est un carnivore semi-aquatique qui occupe tous les types de cours d'eau, lacs, étangs, mares et marais. En France, elle était autrefois présente sur l'ensemble du territoire et a subi un important déclin au cours du 20^{ème} siècle. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation se sont amorcés mais cette recolonisation est très lente, en raison du faible taux de reproduction de l'espèce et de l'essor de nouvelles menaces comme l'intensification du trafic routier. Bien présente le long de la Loire, mais encore discrète sur le Cher, la Loutre recolonise progressivement la Sologne via les rivières telles que la Sauldre, le Beuvron ou le Cosson. Notre territoire constitue ainsi une des limites Nord de sa répartition. Plus de 10 ans après les dernières études, Sologne Nature Environnement lance un nouveau programme d'études, soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental de Loir-et-Cher (CD41), qui a plusieurs objectifs : améliorer et actualiser les connaissances sur la répartition

de la Loutre en Sologne et notamment un secteur de recolonisation comme le Beuvron, identifier les menaces anthropiques en étudiant la dangerosité de certains ponts vis-à-vis de la mortalité routière, et maintenir ou restaurer les corridors de déplacement de la Loutre. En 2020, nous avons ainsi mis en réseau une dizaine d'acteurs sur le sujet. Avec eux, un fort travail de concertation et d'entraide est réalisé avec les deux services du CD41 (voirie et biodiversité), le SEBB (Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron) et l'OFB (Office Français de la Biodiversité). De nombreuses prospections ont été menées sur le Beuvron avec plusieurs partenaires du projet. Elles ont permis de découvrir des indices de présence de la Loutre à la confluence entre la Loire, le Beuvron et le Cosson, à Candé-sur-Beuvron. L'espèce est donc toujours présente sur le cours d'eau. Il semble donc important d'agir pour favoriser son retour dans les meilleures conditions possibles. La dangerosité de 29 ponts départementaux enjambant ce cours d'eau a donc été évaluée. Seulement 16% des ouvrages sur le Beuvron présentent un risque fort à très fort pour l'espèce. Bien que ce chiffre soit plutôt faible, il est important de mettre en place un programme d'actions pour rétablir la continuité écologique sur ce cours d'eau. Un des ouvrages les plus sensibles, localisé à proximité de l'embouchure du Beuvron, sera aménagé en 2021. L'aménagement permettra à la Loutre de traverser le pont en longeant le cours d'eau sans risquer de passer sur la route et d'entrer en collision avec un véhicule. La Loutre étant une espèce dite "parapluie", l'aménagement permettra aux autres espèces semi-aquatiques de bénéficier de ce rétablissement de la continuité écologique.



SUIVI DE LA CISTUDE D'EUROPE

La Cistude est la seule tortue présente en France qui est inféodée aux eaux douces. On la retrouve dans les étangs et les rivières où elle partage son temps entre bain de soleil et glanage de nourriture. En Sologne, la Cistude est peu commune. Un étang est connu depuis 1990 pour accueillir des Cistudes. Grâce à la sensibilisation du propriétaire de cet étang, la population est étudiée depuis

2011 avec le soutien de la DREAL et de la région Centre-Val de Loire. L'année 2020 fut riche en découverte pour notre association, les déplacements de 4 femelles ont été suivis par télémétrie. Les tortues ont sur leur carapace un émetteur qui indique leur position et chaque jour de juin, leurs déplacements sont relevés sur une carte. L'une d'entre elles, Gertrude, était encore gravide cette année. Elle nous a même laissé la suivre jusqu'à sa zone de ponte. Durant ces prospections, d'autres femelles ont été aperçues en train de pondre, ce qui est rarissime comme observation. La zone de ponte, découverte en 2019, était complètement détruite par un prédateur à cette période. Les nids avaient été dévorés et l'avenir de la population semblait donc menacé. Mais en 2020, nous avons protégé ce site en installant une barrière électrique autour. Les tortues passent sous la barrière mais pas les prédateurs. Ainsi, une dizaine de pontes ont été protégées de la prédation. Dès l'automne, les œufs ont même éclos, et des jeunes ont quitté le nid pour découvrir leur lieu de vie. Cette information n'avait jamais été relevée en Sologne. En parallèle, nous avons recherché d'autres populations sur une vingtaine d'étangs solognots. Malgré une recherche active, aucune autre Cistude n'a été découverte via ces prospections. Mais, grâce à la sensibilisation du grand public à cette espèce, nous avons été alertés par la présence d'autres populations de Cistudes en Sologne. Nous espérons les étudier à l'avenir.

INVENTAIRES FAUNISTIQUES SUR DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE (ZNIEFF)

Une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique) se définit comme un secteur du territoire national sur lequel les experts scientifiques et naturalistes ont identifié des éléments rares, remarquables, protégés ou menacés du patrimoine naturel (faune, flore et milieux).

En 2020, nous avons proposé la création d'une nouvelle ZNIEFF de type II sur les communes de Gy-en-Sologne et Pruniers-en-Sologne : le Complexe de mares des Bruyères de Bourreau. Une ZNIEFF de type II est un espace qui intègre des ensembles naturels fonctionnels et paysagers, possédant une cohésion élevée et plus riche que les milieux alentour. Nous avons également sélectionné deux sites ZNIEFF proposés par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) pour en compléter les données faunistiques et deux autres sites pour actualiser les données existantes. Les quatre sites sont situés sur les communes de Nançay, Méhers, Yvoy-le-Marron, Châtres-sur-Cher et Thénieux. Les groupes suivants ont été recensés : oiseaux, mammifères (hors chauves-souris), amphibiens, reptiles, odonates, lépidoptères et orthoptères.



PROGRAMME D'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR LA RÉPARTITION DES CHIROPTÈRES EN SOLOGNE ET VALLÉE DU CHER

Cette année encore, la DREAL et le Conseil Départemental du Loiret ont financé une étude pour améliorer nos connaissances sur la répartition des chauves-souris en Sologne. Ainsi en 2020, les bâtiments publics de 7 communes supplémentaires ont été prospectés. A ce jour, les bâtiments communaux de 110 communes ont été prospectés dont 6 en dehors de la Sologne. Cela représente 28 communes du Loiret, 7 du Cher et 75 du Loir-et-Cher. Aujourd'hui, il est important de terminer la prospection des bâtiments communaux de 10 autres communes. Cette année, 21 propriétaires privés ont également ouvert leur propriété à la prospection. En tant que gîte de reproduction pour certaines espèces, les propriétaires de ces bâtiments cohabitent directement avec les chauves-souris. Dans la plupart des cas, cette cohabitation est perçue positivement par ces derniers, qui n'hésitent pas à œuvrer en faveur de la protection de ces mammifères. Grâce à ce programme d'étude en Sologne, mis en place depuis 2011, nous avons découvert 288 sites accueillant des chauves-souris. Les sites sont répartis sur 117 communes (prospectées pour leurs bâtiments publics ou privés). Sur ces sites, au moins un indice de présence a été recensé. On comptabilise également 63 sites qui accueillent au moins une chauve-souris durant la prospection.

De plus, 66 colonies sont également présentes (jusqu'à 657 individus) sur le territoire. Ces regroupements d'individus sont très importants pour la reproduction et donc la survie de l'espèce. Les suivre et les protéger est plus que nécessaire. Pour connaître l'évolution de ces colonies et mettre en place des mesures de protection, 39 colonies sont suivies depuis 2011. En 2020, 37 ont été suivies. Désormais, le suivi des colonies est réalisé selon un plan. Celui-ci est construit en 3 fréquences de suivis.



Depuis 2019, l'association accompagne les propriétaires publics et privés dans la conservation des chauves-souris. Ainsi nous participons à l'opération nationale de la SFEPM « Refuge pour les chauves-souris ». Cette campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans le bâti et les jardins permet aux propriétaires publics ou privés de s'engager moralement à respecter des préconisations visant à garantir la conservation d'espaces occupés ou disponibles pour les Chiroptères. En 2020, 24 propriétaires, dont 8 communes, se sont vus proposer cette démarche. Douze de ces propriétés accueillent des colonies de chauves-souris. La commune de Vouzon s'est ainsi engagée dans cette démarche de protection et devient la seconde commune "Refuge chauves-souris" de Sologne.

Enfin, bien que la recherche des gîtes d'estivage des chauves-souris augmente significativement les connaissances sur la répartition de 11 espèces de chauves-souris en Sologne sur les 19 présentes, il semble pertinent d'utiliser d'autres techniques d'inventaires. Ainsi, depuis de nombreuses années, notre association mène des inventaires acoustiques sur différentes communes de Sologne. A ce jour, 8 communes du Loiret ont déjà fait l'objet de cet inventaire complémentaire, permettant d'affiner la répartition de 14 espèces dont plusieurs patrimoniales.

PARTICIPATION AU PROJET CAREX

En partenariat avec l'ISTO (Institut des Sciences de la Terre d'Orléans), Sologne Nature Environnement participe à un projet de recherche multi-acteurs sur l'effet de la restauration hydraulique des tourbières. Le projet a lieu sur la tourbière de la Guette à Neuvy-sur-Barangeon (18) et doit permettre de retarder l'abaissement des niveaux d'eau dans la tourbière. Sologne Nature Environnement suit l'évolution de la végétation en réponse à ces travaux. Grâce à la volonté des différents partenaires, le projet a pu se poursuivre en 2020. Comme les années précédentes, des suivis floristiques ont été réalisés sur des placettes expérimentales. Ces placettes correspondent à différentes méthodes de gestion de milieux naturels. Le but est de mesurer le retour de la végétation en fonction de ces méthodes et de la restauration hydraulique de la tourbière. Les résultats sont encourageants et semblent montrer un effet positif de la restauration hydraulique du site.



SUIVI DES AMPHIBIENS DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DÉCHETS DE VILLEHERVIERS

Le site de l'ISD de Villeherviers, richement pourvu en espaces et espèces patrimoniales, s'inscrit dans une démarche d'étude et de protection de la biodiversité. Un partenariat est donc mis en place depuis 2011 entre Sologne Nature Environnement et



Suez. L'étude des Amphibiens présents sur le site est une des actions majeures de cette démarche. En 9 ans de suivi, 8 espèces ont été recensées dont le Triton crêté, espèce patrimoniale et d'intérêt communautaire. En 2020, SNE a amélioré le suivi des communautés d'Amphibiens présents sur les milieux humides du site, amélioré le suivi de la dynamique des populations de Tritons et évalué le potentiel d'accueil de la nouvelle mare 9 bis créée en faveur des Amphibiens dans le cadre de mesures compensatoires en faveur de la biodiversité. Pour améliorer ce suivi, de nouveaux protocoles ont été mis en place. Il s'agit de protocoles nationaux issus du programme POPAmphibiens coordonné par la Société Herpétologique de France (SHF).

L'application de ces protocoles permet d'apporter la vision la plus juste possible de l'état des populations et de leur évolution. Deux approches ont été appliquées : le protocole POPAmphibiens communauté et le spécifique Tritons.

Grâce à leur mise en place, 7 espèces ont été étudiées sur le site de de Villeherviers. Parmi celles-ci, 4 sont patrimoniales. Ce sont des espèces à enjeux pour l'Europe, la France et la région Centre-Val de Loire. Sur les 17 zones humides du site, 7 accueillent des Amphibiens cette année. Grâce au protocole spécifique sur les Tritons, 2 espèces ont été étudiées plus précisément : le Triton crêté et le Triton palmé. Cette première année de suivi met en place les bases d'un suivi à longue durée sur l'évolution des populations de ces espèces sur le site. Elle permet aussi une comparaison avec les populations présentes sur le reste du territoire national. La mare 9 bis est aujourd'hui un écosystème essentiel pour les Amphibiens présents sur le site. Elle accueille les mêmes espèces que la mare 9 qu'elle compense. De plus, malgré le temps qui passe, elle reste attrayante pour les Amphibiens puisque 4 espèces y sont très fidèles et viennent s'y reproduire chaque année.

LES SYRPES : REMARQUABLES BIO-INDICATEURS DE LA QUALITÉ DES HABITATS



Les syrphes, insectes pollinisateurs, font partie de la famille des diptères (mouches) et sont utilisés pour établir une méthode d'évaluation de l'intégrité écologique d'un site pour appréhender son état de conservation. Nous avons étudié une propriété privée sur la commune de Villeherviers, englobant des prairies et boisements humides connus pour leur richesse spécifique au niveau botanique et pour les odonates (libellules). Ce projet pilote permet une meilleure connaissance de ce groupe d'insectes et d'améliorer les mesures de gestion appliquées, si nécessaire. Après l'identification de 65 espèces de syrphes sur le site, l'évaluation finale n'est pas encore terminée, mais il semble que la gestion exercée soit en adéquation avec la richesse biologique du site.

PLAN DE GESTION ET VALORISATION DU SITE DE LA GRANDE PRAIRIE À PIERREFITTE-SUR-SAULDRE

Depuis plusieurs années, SNE agit activement sur le site communal de la Grande Prairie. Nous avons en 2020 rédigé un plan de gestion du site pour mettre en avant les enjeux écologiques de la zone dans le but de proposer des mesures de gestion adaptées. Pour la rédaction du plan de gestion et la mise à jour des données naturalistes du site nous avons fait appel à une stagiaire, Angélique Lehoux, qui a travaillé sur le projet pendant 3 mois, encadrée par une chargée de mission naturaliste de l'association. Un volet important du plan était la gestion des prairies dans un contexte agricole et en favorisant le pâturage ovin et/ou un fauchage tardif.



PLAN DE GESTION ET VALORISATION DU DOMAINE DES LÉVRYS À NOUAN-LE-FUZELIER

Ce projet sur deux ans, initié en 2020, a permis la mise à jour des inventaires faunistiques du site et la rédaction du plan de gestion. Nous avons travaillé étroitement dans le cadre de ce projet avec le Conseil Départemental du Loir-et-Cher (il s'agit d'un site Espace Naturel Sensible), le Conservatoire Botanique National du bassin Parisien (c'est également un site ZNIEFF) et le CDPNE (pour leur étude sur les bryophytes du site). La commune de Nouan-le-Fuzelier a accepté notre proposition et une convention tripartite (CD41, commune, SNE) pour la gestion du site sera signée prochainement.



Sont prévus pour la deuxième année, l'élaboration d'un sentier d'interprétation et l'aménagement du site pour l'accueil du public, un chantier de restauration de milieux et la rédaction d'un cahier de fiches techniques de gestion pour les agents communaux.

ÉTUDE DES PLANTES MESSICOLES



**LES COQUELICOTS,
DES MESSICOLES PRÈS DE CHEZ MOI ?**

Les connaître pour mieux les protéger

Les plantes messicoles ont la particularité de germer dans les cultures agricoles. Elles naissent et vivent au rythme des plantes cultivées et parviennent difficilement à se maintenir dans d'autres conditions. Dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Actions en faveur des plantes messicoles, SNE a pu réaliser des inventaires sur ces espèces en 2017, 2018 et 2020, grâce au soutien de la DREAL Centre-Val de Loire.

Grâce à cette nouvelle année d'inventaire, 161 données d'espèces messicoles mais aussi patrimoniales ont été récoltées sur 51 nouveaux sites de messicoles de 3 communes : Chitenay, Fougères-sur-Bièvre, La Marolle-en-Sologne. La répartition de 15 espèces messicoles a été affinée ainsi que celle de 3 espèces patrimoniales car assez rares selon l'atlas de la flore vasculaire de la région Centre-Val de Loire. Une plaquette de sensibilisation a également été créée afin de faire connaître ces espèces et donc mieux les protéger. Des informations et un coupon réponse permettent de faire remonter ses observations.

AUTOROUTES ET BIODIVERSITÉ

VINCI Autoroutes – Réseau Cofiroute souhaite rétablir les continuités écologiques interrompues par ses autoroutes. Ainsi plusieurs passages à petite faune sous l'A71 ont été créés et un passage supérieur routier a été aménagé afin qu'il soit plus attractif à la faune.

Pour vérifier que les passages à petite faune sont bien utilisés, nous avons continué le suivi par l'installation de pièges photos sur ces derniers. Une quinzaine d'espèces utilisent ces passages pour traverser l'autoroute dont plusieurs chats forestiers.

Afin de suivre le passage supérieur routier, un an après son aménagement en faveur des chauves-souris, nous avons installé des enregistreurs d'ultrasons le long de celui-ci. Ces enregistreurs nous ont permis d'analyser la trajectoire empruntée par les chauves-souris pour traverser l'autoroute en ce point.

VINCI Autoroutes – Réseau Cofiroute souhaite rétablir les continuités écologiques interrompues par ses autoroutes. Ainsi plusieurs passages à petite faune sous l'A71 ont été créés et un passage supérieur routier a été aménagé afin qu'il soit plus attractif à la faune.

Pour vérifier que les passages à petite faune sont bien utilisés, nous avons continué le suivi par l'installation de pièges photos sur ces derniers. Une quinzaine d'espèces utilisent ces passages pour traverser l'autoroute dont plusieurs chats forestiers.

Afin de suivre le passage supérieur routier, un an après son aménagement en faveur des chauves-souris, nous avons installé des enregistreurs d'ultrasons le long de celui-ci. Ces enregistreurs nous ont permis d'analyser la trajectoire empruntée par les chauves-souris pour traverser l'autoroute en ce point.

Avant l'aménagement, aucune traversée de chauves-souris n'avait été identifiée. Aujourd'hui, un an après les travaux, 13 espèces de chauves-souris sont recensées à proximité de l'ouvrage, dont 9 sont patrimoniales. Le niveau d'activité des Sérotines et des Noctules est considéré comme fort vis-à-vis du référentiel national. Les Noctules étant patrimoniales, il existe un réel enjeu à agir en faveur de leur préservation sur ce site. De plus, 92 traversées de l'autoroute ont été enregistrées à proximité du passage supérieur aménagé. Ces traversées sont réalisées par les 3 espèces mentionnées précédemment. L'aménagement permet donc une amélioration du franchissement des chiroptères de haut et moyen vol.



L'année 2020 constituait aussi le suivi-post chantier 5 ans après de l'élargissement de l'autoroute A71 sur le secteur de Vierzon, soit la dernière année de suivi. Sologne Nature Environnement a suivi le projet pendant la phase de travaux et sur le suivi-post chantier. Les résultats du suivi montrent une absence de dégradation pour les stations de laineuse du prunellier et du boisement contenant les arbres à gîtes potentiels pour les chiroptères. Sur les bassins plusieurs espèces d'amphibiens sont toujours présentes et certaines s'y reproduisent. La recolonisation des bassins par les amphibiens est donc effective. Concernant les plantes exotiques envahissantes, les stations précédemment touchées par l'Ambrosie n'accueillaient pas de pieds en 2020 à l'exception d'une seule. Concernant la Grande Sanguisorbe, les résultats des suivis montrent que sans gestion le milieu se referme et l'espèce n'est pas retrouvée. Dans ce cas, comme pour l'Ambrosie, Cofiroute a engagé les mesures de gestion adéquates en 2020, pour permettre le retour de la Grande Sanguisorbe et pour traiter les stations d'Ambrosie.

SNCF

SNCF Réseau souhaite modifier l'entretien des bords de voies ferrées pour ne plus avoir d'arbres en bordure (problématiques de sécurité) et avoir à la place une strate herbacée. Pour mesurer l'impact de cette gestion, la SNCF est accompagnée par le réseau FNE Centre-Val de Loire pour les suivis floristiques et entomologiques. Interviennent LNE, Cercope et SNE. Sur les 2 sites pilotes que nous suivons, nous recensons les plantes et les habitats depuis 2018. Ainsi, 3 habitats naturels sont présents sur ces sites (longs de 200 m) et les sites comptent plus d'espèces par rapport à avant les travaux. On note cependant une reprise importante du Robinier (*Robinia pseudo-acacia*), plante exotique envahissante. Le suivi se poursuit en 2021.



BASE DE DONNÉES FAUNE/FLORE OBS' SOLOGNE

The screenshot shows the Obs'Sologne website interface. At the top, there is a search bar and a navigation menu. The main content area is divided into several sections: a header with the site name and a welcome message, a statistics bar showing 2750 species, 196066 observations, 828 photos, and 372 observers, and a central section titled 'LES ESPECES DU MOMENT (Du 1er au 10 Mai)' displaying a grid of species cards with photos and names. On the right, there are sections for 'DERNIERES OBSERVATIONS' and 'ACTUALITES DU SITE'.

2020, a été une année riche pour l'association de ce côté là, puisqu'elle s'est dotée d'un nouvel outil numérique : Obs'Sologne (www.obssoologne.fr). Cette base de données collaborative est ouverte à tous. Grâce à elle, il est possible à n'importe quel passionné, ou curieux de la nature, de découvrir la faune et la flore du territoire. Par exemple, il vous est possible de connaître toutes les espèces d'oiseaux recensées en Sologne, mais aussi de consulter les mammifères déjà vus sur votre commune. Mieux encore, vous pouvez vous aussi faire avancer la connaissance en vous inscrivant sur cette base et en saisissant vos observations ! Une Mésange charbonnière fréquente votre mangeoire ? Vous pouvez le signaler ! Vous avez croisé un Hérisson dans un parc ? Ça nous intéresse ! Ou encore, si vous avez déjà eu la chance de rencontrer la fameuse Salamandre tachetée, alors faites-le savoir ! Et même lorsque vous croisez un animal mort sur la route, vous pouvez nous communiquer cette information.

Toutes les observations sur la nature sont bonnes à partager ! Vos données permettent à l'association de mieux connaître la nature, de suivre son évolution, et de mettre en place des actions de préservation pour la nature et la Sologne. Alors venez découvrir Obs'Sologne, un outil numérique au service de la nature en Sologne. En quelques clics, vous pourrez parcourir le site, créer un compte ou saisir vos observations. Vous avez même accès à des tutoriels vidéo ou textes pour prendre en main le site, en toute facilité.

A ce jour, Obs'Sologne compile les données de nos anciennes bases et les siennes. Un total de 186 948 données sont renseignées sur la base. En 2020, un total de 15 425 données a été enregistré (l'enregistrement de nos données n'est pas encore terminé). Parmi celle-ci, il y a 211 espèces de papillons, 203 d'oiseaux, 34 de plantes, 29 de mammifères, 27 de libellules, 17 de coléoptères, 8 d'hyménoptères, 6 d'araignées, 5 reptiles, 4 d'amphibiens et d'hémiptères, 2 de poissons et 1 de mollusque.

En 2020 SNE a également participé aux réunions pour la mise en place d'un portail régional de visualisation de données : Nature'O'Centre. Comme indiqué ce n'est pas une base de données mais bien un portail de visualisation : on peut consulter mais pas enregistrer des données. Le portail permet d'avoir accès aux données de plusieurs bases de données du réseau associatif FNE-CVL dont Obs'Sologne.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT



SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT
RÉALISE CHAQUE ANNÉE DES
CENTAINES D'INTERVENTIONS AUPRÈS
DE TOUS LES TYPES DE PUBLICS POUR
LES SENSIBILISER, LES FORMER ET LES
ÉDUCER À L'ENVIRONNEMENT.

L'ASSOCIATION EST AGRÉÉE " ASSOCIATION
ÉDUCATIVE COMPLÉMENTAIRE DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC " ET SIGNATAIRE
DES RÉFÉRENTIELS RÉGIONAUX DE QUALITÉ
DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT EN
RÉGION CENTRE JEUNE PUBLIC ET PUBLIC ADULTE.



Sologne Nature Environnement réalise habituellement, chaque année des centaines d'interventions auprès de tous les types de publics pour les sensibiliser, les former et les éduquer à l'environnement. Si 2019 fut une année record, il est évident qu'avec la crise sanitaire mondiale de la Covid-19, il en est tout autrement pour l'année 2020.

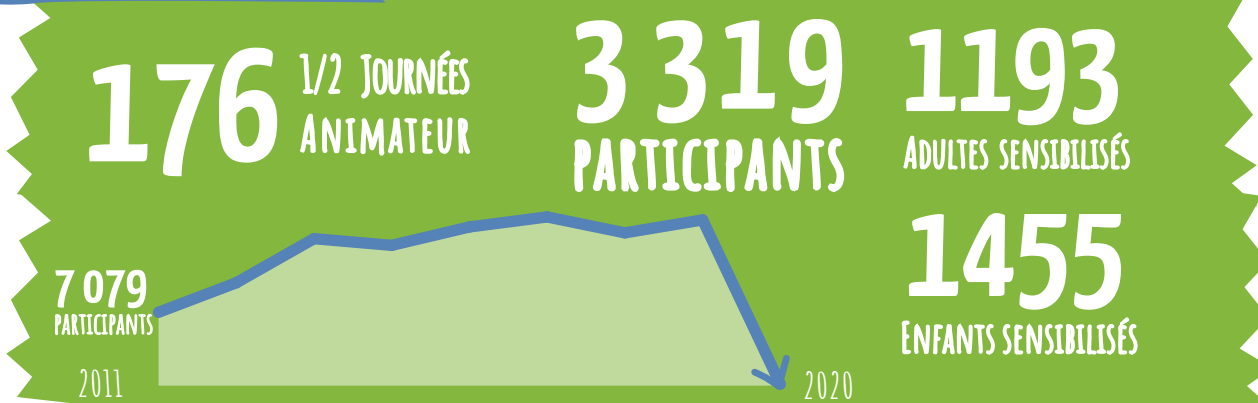
Le premier confinement, nous a touché de plein fouet puisqu'il est intervenu dès le début de la saison. Sa durée et son impact sur nos partenaires ont durement touché notre activité. Notre équipe d'animation a été contrainte d'être au chômage partiel. Près de 250 demi-journées d'animation ont été purement et simplement annulées.

Le déconfinement, s'il a permis de pouvoir renouer avec nos publics, ne s'est pas fait sans peine pour autant. Les protocoles sanitaires se sont succédés les uns aux autres, ont évolué régulièrement avec une réelle disparité entre les publics : grand public, famille, école ou centre de loisirs. Nous avons revu nos principes pédagogiques pour nous adapter et mettre en place un protocole spécifique pour nos découvertes de la nature en extérieur. La réglementation nationale nous limitait à recevoir 8 personnes seulement lors de nos animations.

Cette crise a marqué la fin d'une action emblématique pour l'association, le projet "Chéquier nature", que nous portons depuis 20 ans.

Heureusement, nous avons pu compter sur le soutien de nos adhérents, de nos partenaires fidèles pour faire face à cette situation et des nouveaux projets ont vu le jour ou ont été initiés en 2020.

BILAN QUANTITATIF GLOBAL

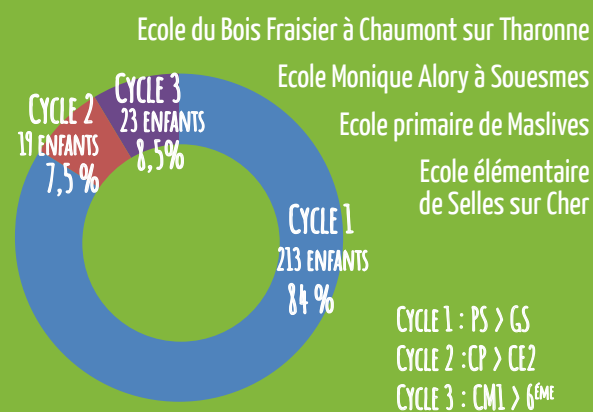


PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE

BILAN ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Pour l'année scolaire 2019-2020, ce sont près de 128 élèves répartis dans 9 classes de Sologne qui ont pu bénéficier du programme Chéquiers Nature avec un co-financement de la DREAL Centre Val de Loire, ce qui permet un coût très réduit pour les écoles.

ÉCOLES BÉNÉFICIAIRES :



Sologne Nature Environnement a conçu un dispositif de mise à disposition d'animateurs nature auprès des établissements scolaires, intitulé : « Chéquiers nature ». Il permet la réalisation d'un véritable programme éducatif construit avec les enseignants selon leurs besoins, comprenant 3 volets distincts :

1. La mise à disposition d'un animateur nature pour définir le contenu pédagogique du programme intégrant les contraintes et/ou objectifs propres à l'enseignant. Sologne Nature Environnement propose un choix de 2 thématiques, l'une environnementale et l'autre davantage orientée vers les sciences naturalistes et la connaissance de la faune et de la flore.
2. La préparation et la réalisation pour chaque classe de 4 interventions d'une demi-journée (en salle et/ou en plein air) encadrées par Sologne Nature Environnement et conduites selon le programme défini lors de la phase de préparation. La régularité de ces interventions tout au long de l'année est la clef pour que les enfants assimilent et s'approprient les thèmes proposés.
3. La préparation et la réalisation d'une exposition, espace de restitution des connaissances acquises par les élèves au cours du programme.

QUELQUES THÉMATIQUES ABORDÉES :

Cycle naturel de l'eau - Cycle domestique de l'eau - Chaînes alimentaires - Aider des oiseaux en hiver - Climat et météo - Papier recyclé

LES THÈMES SONT EN ADÉQUATION AVEC LES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Cette session 2019-2020 sera la dernière de ce projet, sauf partenariat nouveau.

PROGRAMME ÉDUCATIF DE ROMORANTIN-LANTHENAY



Ce projet consacré aux écoles de Romorantin-Lanthenay en partenariat avec la municipalité permet la mise en place de trois séances d'animation pour quatre écoles de la ville et ce depuis 2008.

Voici les classes qui ont bénéficié de cette opération sur l'année scolaire 2019-2020 :

- Ecole Les Tuileries
- Ecole Emile Martin
- Ecole maternelle Maurice Leclert
- Ecole Saint Marc

QUELQUES THÉMATIQUES PRÉVUES :

Découverte oiseaux d'eau - Empreinte écologique - Corridors écologique et chaîne alimentaire - Déchets, recyclage et consommation - Traces et indices - Vie du sol et chaîne alimentaire - Petites bêtes de l'eau - Land art et 5 sens - L'arbre est vivant

LES THÈMES SONT EN ADÉQUATION AVEC LES PROGRAMMES DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

Cette année particulière n'a malheureusement pas permis le bon déroulement d'une grande partie des animations.

Il a donc été proposé aux écoles de cette année, si elles le souhaitent, de bénéficier à nouveau du programme éducatif pour l'année 2020-2021. Trois établissements sur quatre ont donc choisi de réinscrire ce programme dans leur projet de l'année 2020-2021.

PROGRAMME CHÉQUIERS NATURE CHER

Ce programme est inspiré des Chéquiers nature mais est consacré exclusivement aux écoles de la Sologne du Cher. Un partenariat avec le Conseil Départemental du Cher permet à 4 écoles de bénéficier de 4 séances d'animation.

Voici les 3 écoles, ce qui représente 151 élèves, qui ont bénéficié de cette opération de septembre à novembre 2020.

- Ecole de Méry sur Cher
- Ecole de Nançay
- Ecole de Saint Laurent

QUELQUES THÉMATIQUES ABORDÉES :

Découverte sensorielle de la forêt - De la graine à la plante - Fabrication de papier recyclé - L'arbre est vivant - Herbarium de la forêt - Découverte des chauves-souris - Fabrication de gîtes à chauves-souris



DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE DE LA CREEDD

La CREEDD, Convention Régionale de l'Éducation à l'Environnement pour un Développement Durable, rassemble les principaux acteurs régionaux et départementaux ayant une politique en faveur de l'éducation à l'environnement. En sont membres : l'éducation nationale (dont l'ex Jeunesse et Sport), la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Centre Val de Loire (DREAL), la Région Centre Val de Loire, la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF), les conseils départementaux du Cher, du Loir et Cher, du Loiret, de l'Indre et Loire, l'Agence Régionale de la biodiversité. Ensemble, ils œuvrent à des politiques cohérentes pour une éducation à l'environnement.

En 2020, des membres ont souhaité mettre en commun leurs moyens pour créer un dispositif pédagogique à destination des élèves du CE2 à la 3ème. C'est donc à titre expérimental, sur le département du Loir et Cher, que ce dispositif est testé pour l'année scolaire 2020-2021.

Le dispositif comporte trois interventions auprès des élèves, il permet donc de travailler dans la durée et à l'échelle d'un projet. Dans ce projet, Sologne Nature Environnement accompagne trois collègues et une école élémentaire.



Mis en œuvre avec l'aide du Conseil Régional du Centre Val de Loire et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, nous avons tout fait pour poursuivre notre programme de sensibilisation au patrimoine naturel de Sologne et à l'éco-citoyenneté, sous la forme de sorties de découverte et d'initiation à la nature et à l'environnement. Le grand public, et tout particulièrement les familles et nos adhérents, a pu

PARC FLORAL D'ORLÉANS-LA-SOURCE

Partenaire majeur de l'association, le parc a été fermé une très large partie de l'année. Nous n'avons réalisé qu'une demi-journée d'animation en 2020 contre plus de 120 habituellement.



PROGRAMME DE DÉCOUVERTES SOLOGNE NATURE

bénéficier de cette action menée sur l'ensemble de la Sologne.

Les actions prévues initialement ont été adaptées en fonction de la situation sanitaire. Des animations ont été ajoutées, d'autres annulées ou reportées. Sur les découvertes, le nombre de personnes était limité à 9, animateur-riche inclu-e.

SAMEDI 21 MARS - L'ÉLOGE DES PICS - REPORTÉE

SAMEDI 11 AVRIL - SALAMANDRES & DRAGONS D'EAU - REPORTÉE

DIMANCHE 26 AVRIL - SCARABÉES, SACRÉES BESTIOLES ! - REPORTÉE

DIMANCHE 17 MAI - LES MÉLOMANES DE NOS CAMPAGNES ! - REPORTÉE

DIMANCHE 07 JUIN - BEAUTÉS COLORÉES, LES ORCHIDÉES SAUVAGES - RÉALISÉE

SAMEDI 13 JUIN - AU FIL DE L'EAU - REPORTÉE

SAMEDI 27 JUIN - VOL DE NUIT - RÉALISÉE

SAMEDI 18 JUILLET AU DIMANCHE 19 JUILLET - WEEK-END ROBINSON - RÉALISÉE

MERCREDI 12 AOÛT - NUIT ROBINSON 2 - RÉALISÉE

VENDREDI 14 AOÛT - LA TÊTE DANS LES ÉTOILES - RÉALISÉE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - INITIATION AU DESSIN NATURE - RÉALISÉE

SAMEDI 10 OCTOBRE ET DIMANCHE 11 OCTOBRE - SALON DE L'AUTOMNE ET DU CHAMPIGNON - RÉALISÉ

SAMEDI 24 OCTOBRE - L'AMI CHORISE, AMI CHAMPT - RÉALISÉE

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE - PROJECTION - ANNULÉE SECOND CONFINEMENT

Nous avons conceptualisé, édité et diffusé 5000 calendriers dans le cadre de cette opération, qui détaillent chacune des sorties, accompagnés d'une présentation de l'association. Le calendrier est distribué sur chacune de nos activités et diffusé en très grand nombre auprès des offices du tourisme, hébergeurs et professionnels.

Habituellement, le calendrier est également distribué lors des bourses touristiques du Loir et Cher et Sologne. Celles-ci n'ayant pu avoir lieu, l'agence de développement touristique de Loir-et-Cher a mené une action spécifique pour remettre aux professionnels les informations touristiques. Toutes les sorties ont par ailleurs fait l'objet d'actions de communication dans les médias. Plus de 600 personnes ont participé aux activités en 2020.

PROGRAMME LES ESTIVALES DE L'EAU

Le projet « Les Estivales de l'eau » a pour objectifs de promouvoir les zones humides de Sologne et de sensibiliser le grand public à la fragilité de ces milieux et leur importance dans la qualité de l'eau et le fonctionnement hydrique des bassins versants.

Ce projet d'animations, réalisé grâce au soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire, du Conseil Départemental du Cher et du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, a regroupé une vingtaine d'animations à thème pour mettre en valeur le patrimoine naturel des zones humides. A raison de 2 sorties par semaine, le programme des Estivales était composé d'animations nature de jour et en soirée, toujours accompagnées par un animateur nature spécialisé. Les sorties ont respecté la fragilité des milieux présentés et ont occasionné un dérangement minimum pour les espèces présentes.

Cette année a été particulièrement difficile sur le plan touristique. La crise sanitaire liée à la Covid 19 dès le début de l'année, aboutissant à un confinement général durant le printemps suivi de mesures sanitaires strictes limitant le nombre de participants lors des sorties avec un protocole sanitaire important.

Le contexte mondial a amené la population à une inquiétude générale. Cela s'est ressenti sur le tourisme en Sologne et dans d'autres régions en France.

Limitation du nombre de participants à 9 personnes, distanciations sociales, désinfection systématique des mains et du matériel, adaptation des animations pour éviter le prêt de matériel, port du masque par l'animateur ainsi que le fait que les sorties se déroulaient au grand air n'ont pas eu raison de leurs inquiétudes.

Malgré la crise sanitaire qui nous a touchée cette année, le nombre de participants est resté relativement stable par rapport aux années précédentes, passant de 172 participants en 2019 à 144 en 2020. Le nombre moyen de participants par sortie est passé de 9 à 7,58 personnes par sortie. Ce chiffre plus bas que l'année dernière, mais équivalent à celui de 2018 (152 participants avec 8 personnes en moyenne par sortie), s'explique facilement par l'une des mesures sanitaires mises en place pour limiter la propagation du virus qui était la limitation du nombre de participants à 9 personnes maximum.

Comme nous le constatons depuis plusieurs années, ce programme semble trouver son public et répondre aux attentes des participants. Ceci confirme que ces rendez-vous Nature ont toute leur place en tant qu'atout touristique de la Sologne durant l'été.



PARTICIPATION AUX PROJETS DU GRAINE CENTRE

Sologne Nature Environnement est représentée par Aurélie Simard et Alexandre Roubalay au sein du Conseil d'Administration du GRAINE Centre Val de Loire, le réseau régional d'Éducation à l'Environnement, auquel SNE est adhérent depuis sa création en 1997. Depuis 2013, Alexandre Roubalay en est le co-président au nom de l'association. L'année 2020 a été une année singulière. Nous avons porté nos efforts sur l'accompagnement des structures dans cette situation difficile. Des efforts ont été déployés pour porter la parole des adhérents du Graine auprès des partenaires techniques et financiers de la région Centre Val de Loire. .

SNE est engagée dans plusieurs commissions de travail et représente régulièrement le réseau et ses associations dans différentes commissions. Nous participons au groupe formation, ayant pour objectif de contribuer à la professionnalisation des acteurs de terrain, la coordination du programme de formation modulaire et la reconnaissance du métier d'éducateur à l'environnement.

Nous participons également aux réunions de la CREEDD : Convention Régionale pour une Éducation à l'Environnement dans le cadre d'un développement durable. Dans ce cadre, nous avons conçu et animé une journée de formation de formateur pour accompagner les éco-délégués des collèges et lycées.

Engagés dans une démarche de qualité de nos interventions, via les référentiels de qualité de l'EEDD en Région Centre (Jeune public et grand public), nous sommes également une des 26 structures à participer au tableau de bord de l'éducation à l'environnement. Cet outil a pour objectif de suivre les actions d'éducation à l'environnement au sein de l'association. D'une manière plus générale, cela permet de mesurer ce que représente l'éducation à l'environnement à l'échelle régionale et nationale.

Au cours de cette année, nous avons travaillé collectivement à la refonte de cet outil : ergonomie, fonctionnalité, etc. La nouvelle version du tableau de bord devrait entrer en vigueur au cours du premier semestre 2021. Une journée d'échange des structures signataires du référentiel qualité s'est tenue dans nos locaux sur le thème de l'évaluation des actions d'éducation à l'environnement.

Nous sommes également impliqués dans l'organisation des rencontres régionales de l'éducation à l'environnement. Même si celles-ci n'ont pu avoir lieu comme prévu en novembre, elles ont été remplacées par des échanges et apports en visio conférence, sur le thème de l'école du dehors.

Au sein du réseau d'éducation à l'environnement, nous avons participé à une journée d'échange sur le thème «Eduquer au changement climatique», et participé à une journée d'échange sur l'animation d'équipe.

SENSIBILISATION DES PUBLICS ADOLESCENTS

En 2019, nous avons mis en place des actions en faveur des adolescents en intervenant directement auprès d'eux dans les collèges, les lycées ou sur leur temps de loisirs. En 2020, quelques interventions ont eu lieu en collège et lycée. Comme indiqué plus haut, nous avons travaillé sur une formation à destination des éco-délégués des collèges et lycées. Nous avons animé une formation en septembre 2020 pour les éducateurs à l'environnement souhaitant intervenir auprès de ce public.



AUTRES INTERVENTIONS ET PARTENAIRES

RÉFÉRENTS ENERGIE



Dispositif de formation et d'échanges entre animateurs en matière d'énergie, ce réseau est constitué de professionnels de l'animation formés spécifiquement sur ce thème. Toute la structure est dorénavant Référent énergie. Chaque animateur est à même d'accompagner les projets éducatifs et pédagogiques des professeurs de tous niveaux sur ces questions. Dans ce cadre, nous intervenons régulièrement auprès des scolaires et du grand public sur les thèmes de l'énergie.

Une journée annuelle des référents énergies a été organisée par le Graine centre Val de Loire, pour permettre à ceux qui le souhaitent d'enrichir et d'actualiser leurs données sur l'énergie. Durant cette journée, un temps a été consacré à la mutualisation des outils et démarches pédagogiques des uns et des autres afin de diversifier ses pratiques.

DÉFI DES CITOYENS POUR LE CLIMAT EN RÉGION CENTRE

Depuis cette année 2020, le défi est désormais nommé : défi citoyen pour le climat eau et énergie. Avec un objectif restant identique à la précédente version, la refonte a cependant apporté des changements notables. En effet, à partir de 2021, la mise en place d'un défi sera désormais conditionnée par la création d'un partenariat avec une collectivité.

De plus, la région Centre Val de Loire met à disposition des structures un nouvel outil numérique (DECLICS) créé par le CLER, succédant à l'ancienne plateforme de saisie /suivi des participants.

DÉFI EAU ET ÉNERGIE : ÉDITION 2020-2021

Une première mobilisation a lieu en février 2020 à Vouzon. L'objectif était d'initier les premiers échanges et rencontres entre anciens et futurs participants du défi. Cette soirée a réuni plus d'une vingtaine de personnes, dont certaines se sont investies dans l'édition 2020-2021.

Un événement de lancement a été mené le 28 novembre 2020. Cet événement a eu lieu en visioconférence et a rassemblé une dizaine de participants. Cette nouvelle édition compte un total de 18 inscrits et se poursuit sur le début d'année 2021.

Il n'y a pas de petits gestes lorsqu'on est plusieurs à les faire !



Le développement de nos compétences et la reconnaissance de celles-ci par nos partenaires nous conduisent depuis plusieurs années à animer des formations, principalement dans le champ de l'éducation à l'environnement et ses enjeux.

Ainsi en 2020, nous avons poursuivi l'animation de journées de formations dans le cadre des formations civiques et citoyennes. Ces formations sont destinées aux jeunes en service civique dans le département du Loiret. Nous intervenons sur les thèmes de la consommation et de la responsabilité du consommateur.

Dans le cadre du calendrier de formation modulaire proposé par l'Agence régionale de la Biodiversité, nous avons coanimé une formation de 5 jours avec la Maison de la Loire du Loir et Cher, sur les méthodes et approches pédagogiques en éducation à l'environnement. En décembre 2020, nous avons animé une formation sur la sécurité et la législation en éducation à l'environnement.

ANIMATION SUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DE L'ÉTANG DU PUITS – CERDON DU LOIRET

Dans le cadre de l'appel d'offre pour l'animation des espaces naturels sensibles du département du Loiret, nous proposons des découvertes depuis 2017.

Ces animations ont lieu sur le site de l'étang du Puits, côté Cerdon, classé « Parc départemental ». Chaque année, ce sont 5 animations qui sont mises en place pour découvrir les richesses naturelles du site par des approches variées.

Ainsi en 2020, les animations proposées ont été : (voir ci-contre)

Sur ce projet également, les règles sanitaires nous imposaient de ne pas dépasser plus de 9 personnes par sortie. Si des sorties ont dû être décalées, elles ont toutes eu lieu et une trentaine de personnes ont participé aux sorties.

LES PARCS NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Samedi 4 mai de 9h30 à 12h
L'étang du puits, Cerdon (45)
Hérons, hérons, ...
Emanchés d'un long coup, haut sur pattes, les hérons sont le symbole de nos étangs. A l'étang du Puits, plusieurs espèces de hérons, canes et communs, ont trouvé refuge. Ensemble parlons à la découverte de ces oiseaux majestueux et de leurs voisins de l'étang.

Samedi 15 juin de 14h à 17h
L'étang du puits, Cerdon (45)
Etang du puits, dessinons l'histoire
Quelques branches de fusain et en un tour de main, de quoi faire un dessin. Au programme de cette sortie : fabrication de votre fusain "maison" et prendre le temps de faire quelques esquisses. Artiste d'un jour ou de toujours, venez nombreux !

Samedi 6 juillet de 14h à 16h30
L'étang du puits, Cerdon (45)
Petits monstres d'eau
Bottes aux pieds et épuisettes en main, à qui ressemblent les monstres fascinant de l'eau ? Pour petits et grands, surprises et fascinations garanties !
Matériel à prévoir : des bottes

Mercredi 17 juillet de 20h à 22h30
L'étang du puits, Cerdon (45)
Un soir au bord de l'eau
La nature à la tombée de la nuit est toujours un moment à part. Le soleil se couche, les étoiles arrivent sans bruit, et le crissement éveille une ambiance, une odeur d'été, le temps semble suspendu. Partons découvrir la vie animale qui s'éveille !

Dimanche 27 octobre de 9h à 12h
L'étang du puits, Cerdon (45)
Phot'eau
Si un bouquet de fleurs fané, celles prises en photo restent fleuries à jamais. Sur les berges de l'étang du puits, la nature nous offre mille et une richesses de couleurs, de formes, ou de paysages. La photographie nous permettra de garder une trace de ces merveilles. Photographes amateurs, venez partager avec nous vos connaissances et expériences sur la photo de nature.
Matériel à prévoir : votre appareil photo

GRATUIT

Animations financées par le tissu d'accompagnement des espaces naturels sensibles du Département du Loiret

Loiret votre Département

Sologne

TERRITOIRE D'INNOVATION WWW.LOIRET.FR

Sologne Nature Environnement

Pour s'inscrire c'est simple comme un clic sur notre site internet : www.sologne-nature.org ou alors par téléphone au 02 51 76 27 18

MÉDIATION, ACCOMPAGNEMENT



SNE ACCOMPAGNE ET CONSEILLE
LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DANS
LEURS DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE ET DE PRISE EN COMPTE DES
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.



Le projet Objectif Climat 2030 reprend le format d'Objectif Zéro pesticide. Ce projet constitue un accompagnement sur deux ans des collectivités pour s'adapter face aux changements climatiques, il est axé sur l'eau : économies d'eau, gestion des eaux pluviales et de l'imperméabilisation des sols... Ce projet a été créé par le réseau France Nature Environnement Centre-Val de Loire, il est co-financé par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la région Centre-Val de Loire et les communes accompagnées. Le projet trouve toute son importance au niveau local, notre territoire étant sujet aux inondations, sécheresses et canicules, et tout particulièrement dans le contexte du changement climatique.

Objectif Climat 2030 se base sur un état des lieux de plusieurs paramètres de la commune : territoire, risques naturels, gestion et utilisation de l'eau, pour ensuite permettre l'élaboration d'un plan d'actions. Dans le même temps, un volet animation est mis en place à destination du grand public et des scolaires.

En 2020 SNE a débuté l'accompagnement de trois communes : La Ferté-Saint-Aubin (45), Châtres-sur-Cher (41) et Bracieux (41). Du fait du contexte sanitaire, l'avancement du projet a été ralenti. Nous avons travaillé sur l'état des lieux, avec notamment un questionnaire en ligne à destination des habitants et entreprises. Seules les actions avec les scolaires ont pu démarrer. La commune de Bracieux a rejoint le projet plus tardivement dans l'année. Nous poursuivons l'accompagnement de ces communes en 2021.

SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR (QAI)

Les français de tous âges passent entre 70 % et 90 % de leur temps dans des espaces clos. La qualité de l'air intérieur peut avoir des effets sur la santé et le bien-être, depuis la simple gêne (olfactive, somnolence, irritation des yeux et de la peau) jusqu'à l'apparition ou l'aggravation de pathologies aiguës ou chroniques : allergies respiratoires, asthme, cancer... Cette problématique concerne l'ensemble de la population et plus particulièrement les publics sensibles et fragiles, tels que les personnes atteintes de maladies respiratoires, âgées et les enfants. Pour les enfants la période cruciale est celle des 1000 premiers jours, incluant la grossesse. Dans le but de sensibiliser sur les risques chez les plus jeunes, plusieurs actions ont été menées. Ce projet a été subventionné par l'Agence Régionale de Santé et par la DREAL Centre-Val de Loire.

ACTION ALERTE AUX POLLUANTS : AGIR CHEZ SOI ! L'EXPOSITION « LA MAISON DU BON AIR ? »

SNE a reconduit en 2020 l'exposition « La maison du bon air ? » à l'Espace Jeunes de la ville de Contres. Cette exposition s'appuyait également sur la convention santé famille de la Communauté de communes du Val de Cher Controis. La maison du bon air aborde les polluants de l'air et les sources d'allergènes dans la maison. Pour cela elle recrée grandeur nature le domicile d'un jeune couple, attendant un enfant, avec tout son mobilier et sa décoration. Elle a été conçue par le PNR Loire Anjou Touraine sous le nom « Mon domicile adoré ». Des bornes interactives créées par SNE permettent aux visiteurs de découvrir les matériaux et comportements qui dégradent la qualité de l'air intérieur (cf. partenariat en 2019 avec l'association l'Atelier Numérique et le Centre CAF de Romorantin). Une campagne de sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur a également été menée sur les réseaux sociaux.



Du fait du contexte sanitaire en 2020, l'exposition n'a été ouverte qu'à partir du 10 mars. Prévue jusqu'au 21 mars, elle a dû être écourtée. Un seul atelier de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur, basé sur la fabrication de produits ménagers, a pu être réalisé avec le grand public. Enfin, le contexte électoral lors de l'exposition a limité la promotion de l'exposition, une trentaine de personnes ont visité l'exposition sur la petite semaine d'ouverture interrompue brutalement par le premier confinement.

MUTUALISATION DES COMPÉTENCES AU SEIN DU RÉSEAU ASSOCIATIF ENVIRONNEMENTAL

Nous partageons et mettons à la disposition des autres associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement qui en ont besoin les compétences de notre association en matière de conception graphique et de mise en page papier et web.

CRÉATION DU LOGO ET DE LA CHARTE GRAPHIQUE "OBJECTIF CLIMAT 2030" POUR FNE CENTRE VAL DE LOIRE

Notre fédération régionale nous a confié déjà la création de logo et de la charte graphique de l'opération régionale "Objectif Climat 2030" qui va être déployée dans tout le réseau d'associations.

REFONTE DU LIVRET "GESTES QUOTIDIENS : UNE SEULE SOLUTION, PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU !"

Notre fédération régionale nous a confié la refonte graphique du livret "Gestes quotidiens : Une seule solution, préserver notre ressource en eau !" dans le cadre de l'opération "Objectif Climat 2030".



FORMATION À L'ADMINISTRATION D'UN SITE WEB

Nous avons formé deux salariés de FNE Centre val de Loire et de la maison de la Loire de Jargeau à l'administration d'un site web sous Joomla (sites que nous avons créés les années précédentes).

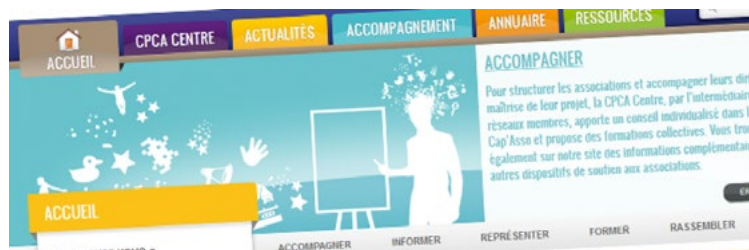
CONSEIL ASSOCIATIF POUR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF CENTRE (EX CPCA CENTRE)

Notre Directeur Patrice Devineau est intervenu en tant que conseiller associatif du Mouvement associatif Centre Val de Loire au nom de notre fédération France Nature Environnement Centre Val de Loire, laquelle indemnise l'association pour ce travail. Il s'agit d'accompagner les associations environnementales de la Région Centre qui ont un projet d'activité intégrant la création ou la consolidation d'emplois et qui sollicitent un soutien du Conseil Régional du Centre Val de Loire dans le cadre du dispositif « Capasso ». 9 associations ont ainsi été accompagnées dans la pérennisation de leur projet associatif en 2018 et ont pu bénéficier d'une aide financière de la région pour leurs actions en faveur de l'environnement.



GESTES QUOTIDIENS

Une seule solution | **PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU !**



PARTICIPATION AUX RÉUNIONS INSTITUTIONNELLES

Sologne Nature Environnement participe chaque année en de nombreuses occasions au débat public. Notre association, créée en 1984 et agréée par les Ministères de l'Environnement et de la Jeunesse et Sports dès 1987, s'attache en effet à faire prendre en considération les préoccupations environnementales par les décideurs publics ou privés.

Pour participer aux processus décisionnels, exprimer notre position et nous informer, l'association est représentée dans de nombreuses réunions de concertation touchant aux problématiques environnementales de la Sologne. Sologne Nature Environnement siège notamment en 2017 (sans compter notre présence dans les réseaux associatifs) dans plus de 50 instances de concertation institutionnelles, participant ainsi pleinement au débat public en Sologne :

- Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST)
- Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS)
- Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature
- Commission départementale d'Aménagement Foncier du Conseil Général du Cher
- Conférence Régionale Natura 2000
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur des Chiroptères
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur du Balbuzard pêcheur
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur de la Cistude d'Europe
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur de la Loutre
- Comité de pilotage concernant le Plan régional d'Actions en faveur des Odonates
- Comité de pilotage concernant le Plan National d'Actions en faveur des insectes pollinisateurs
- Comité de pilotage concernant le Plan National d'Actions en faveur du Sonneur à ventre jaune
- Comité technique de suivi des projets sur le Pélobate brun en région Centre
- Comité de pilotage de la déclinaison régionale du Plan National d'Action en faveur des messicoles
- Comité de pilotage de la ZPS Etangs de Sologne
- Comité de pilotage du plan d'action pour la sensibilisation des habitants de la région Centre-Val de Loire aux enjeux des perturbateurs endocriniens
- Comité local de pilotage NATURA 2000 Sologne
- Comité de pilotage de la Stratégie de Création des Aires Protégées de la région Centre
- Comité technique de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)
- Commission du Schéma National des Infrastructures du Transport – Trame Verte et Bleue et Territorialisation du Grenelle de l'Environnement
- Comité de suivi relatif à la cartographie du réseau écologique régional
- Comité départemental de suivi des populations de Grand Cormoran
- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage
- Commission départementale de la faune sauvage captive
- Commission de suivi du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés du Loir-et-Cher
- Commission locale d'information et de surveillance du Centre d'Enfouissement technique (CLIS) de Villeherviers
- CLIS du centre de stockage de déchets ménagers de Saint-Laurent-Nouan
- CLIS du centre de stockage de déchets de Villefranche-sur-Cher
- CLIS de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Vernou-en-Sologne
- CLIS de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Blois
- Commission Locale d'Information (CLI) du centre de production nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux
- CLIS relative au projet de Centre de Stockage de déchets ultimes de Soings-en-Sologne et Mur-de-Sologne
- CLI du centre de stockage de Gaz de France
- Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur du Loir-et-Cher
- Conférence Régionale de l'Environnement pour un développement durable
- Conseil de développement du Pays Grande Sologne
- Comité de programmation LEADER+ du Pays Grande Sologne
- Conseil de développement du Pays vallée du Cher et du Romorantinais
- Conseil de développement du Pays Sologne Val Sud
- Conseil de développement du Pays des Châteaux
- Conseil de développement du Pays Sancerre-Sologne
- Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion du bassin versant de la Sauldre
- Comité de pilotage du Syndicat d'étude du Cosson
- Comité de pilotage du Syndicat du Barangeon
- Convention cadre pour l'éducation à l'environnement en Région Centre
- Comité de pilotage pour la gestion de la Tourbière de la Guette (Neuvy-sur-Barangeon)
- Comité de suivi scientifique du programme d'éradication de la Grenouille taureau en Sologne
- Groupe de travail « plantes invasives » en région Centre
- Groupe de travail « faune invasive » en région Centre
- Comité de suivi des espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher
- Comité scientifique du schéma départemental des espaces naturels sensibles du Cher
- Comité de consultation pour l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)

Il est également important de noter que les adhérents et salariés de Sologne Nature Environnement ont par ailleurs pu exercer leur mission de porte-parole de la nature en Sologne au cours de très nombreuses autres réunions moins institutionnalisées, rencontres ou évènements locaux.



VIE ASSOCIATIVE

SOLOGNE NATURE ENVIRONNEMENT
RASSEMBLE PLUS DE 300 ADHÉRENTS
RÉPARTIS SUR LES TROIS DÉPARTEMENTS
QUI COMPOSENT LA SOLOGNE.

AU TRAVERS D'UNE VIE ASSOCIATIVE RICHE
ET PLEINE DE CONVIVIALITÉ, SNE EST
AUSSI UN FORMIDABLE ESPACE D'ÉCHANGES
ET DE RELAI DE L'INFORMATION.

« BIG PROJET FÉDÉRATEUR » : LE BIOPARC DE BEAUVAIS À ROMORANTIN-LANTHENAY



2020 a vu la mise en œuvre concrète du projet d'aménagement en faveur de la biodiversité du parc municipal de Beauvais à Romorantin-Lanthenay, siège de Sologne Nature Environnement.

Petit rappel :

Les adhérents de l'association avaient voté le principe de ce projet fin 2017 suite à un concours d'idées.

L'objectif était de fédérer les adhérents et les salariés de l'association autour d'un projet collectif, de préférence de façon pérenne.

Toute une phase de concertation a eu lieu depuis lors, notamment dans le cadre d'un comité

de pilotage qui a été mis en place avec la municipalité de Romorantin-Lanthenay propriétaire du site, et qui a accepté fin 2018 de nous allouer des moyens de nos ambitions.

De nombreuses réunions de groupes de travail et autres chantiers participatifs avec des bénévoles ont eu lieu pour définir les actions à mettre en place et réaliser une partie des actions.

Sologne Nature Environnement et la ville de Romorantin-Lanthenay ont collaboré pour faire de cet espace vert communal de 13 hectares en bord de Sauldre un îlot de nature en milieu urbain, conçu dans un souci de gestion écologique et de sensibilisation pédagogique.

Siège social de l'association, il nous est paru naturel de proposer la transformation du parc de Beauvais en « Bioparc », lieu d'observation et de compréhension des enjeux d'une biodiversité préservée.

En mai 2020 nous avons donc installé les bornes et panneaux pédagogiques et ludiques traversant les différents milieux du parc (forêt, étang, mare, prairie, bord de rivière) qui avaient été conçus par le groupe parcours pédagogique durant l'hiver. De nombreux aménagements comme des sentiers, une délimitation du parking, observatoires, bancs, passerelles et abri à vélo y ont été aussi installés. Les dernières finalisations n'ont pu être menées à bien, vous pouvez néanmoins d'ores et déjà venir le visiter.



Cette année il était initialement prévu que deux écoles de Romorantin bénéficient de deux animations chacune sur le Bioparc:

La classe de CE2/CM1 de Madame Virginie Marchet (ecole Louise de Savoie) à pu travailler sur deux thématiques :

- L'arbre est vivant, qui a eu lieu sur le Bioparc.
- Fabrication de nichoirs, qui a eu lieu à l'école en raison des conditions sanitaires. Les nichoirs ont été par la suite installés dans le bioparc.

La classe de CP de Monsieur Alexandre Brinas (ecole Maurice Leclerc) devait venir travailler sur la découverte des 5 sens et le Land art. En raison des conditions sanitaires, ces interventions n'ont pas pu avoir lieu. Il alors été transmis à l'enseignant un dossier pédagogique, contenant des activités et notions qu'il peut reprendre avec sa classe en autonomie lors d'une future visite sur le Bioparc.

SITE INTERNET DE L'ASSOCIATION



Le site internet de SNE s'est considérablement étoffé et amélioré en 2020 avec la création de plusieurs pages :

- Objectif Climat 2030
- Le mécénat d'entreprise
- Valorisation éco-touristique de vos sites
- Le Parc de Beauvais
- Notre lutte contre le déterrage de Blaireaux
- J'ai trouvé un animal mort ou blessé, que faire ?
- Refonte de la page "un trésor dans mon jardin"
- Le salon de l'Automne et du Champignon

Le site comptabilise désormais 350 articles mis en ligne pour informer et sensibiliser le grand public.

Ce site a pour vocation non seulement de présenter l'association, son objet social, ses buts, ses administrateurs, son équipe, ses projets, ses publications..., mais aussi de manière interactive d'informer le visiteur sur la Sologne et sur ce qui se passe en matière d'environnement dans notre région.

Vous pouvez vous inscrire et payer directement en ligne pour assister à nos sorties. De même, l'adhésion en ligne par carte bleue y est possible de manière sécurisée grâce à notre partenaire Helloasso.

Avec 2685 visites en moyenne chaque jour, il comptabilise un total de 980142 visites pour l'année 2020 avec un excellent taux de rebond.

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Sologne Nature environnement est désormais présente sur de nombreux réseaux sociaux :



Notre page Facebook qui comptait 7 367 abonnés en 2020 ! WWW.FACEBOOK.COM/SOLOGNE_NATURE_ENVIRONNEMENT



Instagram où nous suivent 1127 abonnés WWW.INSTAGRAM.COM/SOLOGNE_NATURE_ENVIRONNEMENT/



Twitter où nous suivent 432 personnes : [HTTPS://TWITTER.COM/SOLOGNE_NATURE](https://twitter.com/SOLOGNE_NATURE)



Youtube où nos différentes vidéos cumulent environ 13 095 vues : WWW.YOUTUBE.COM/CHANNEL/UCPR_CYYW1AQ8YZWA60KGWOW



Linkedin où nous suivent 123 abonnés : WWW.LINKEDIN.COM/COMPANY/SOLOGNE_NATURE_ENVIRONNEMENT

Notre lettre de liaison « Sologne Nature Infos » est parue 4 fois en 2020 (n° 116 à 119). Elle nous a permis d'éditer de nombreux articles sur l'actualité de l'environnement et la Sologne, la faune et la flore, les éco-gestes, les projets et la vie de l'association...

Cette revue est un des moyens nous permettant d'exercer notre rôle de porte-parole de la biodiversité en Sologne et d'informer nos adhérents. Elle est téléchargeable sur notre site internet.

TÉLÉCHARGEZ NOTRE DERNIER NUMÉRO : LE N°120

SOLOGNE NATURE INFOS



JOURNÉE DES ADHÉRENTS

A notre grand regret, nous n'avons pu cette année organiser la journée des adhérents initialement prévue début décembre en raison des règles sanitaires en vigueur.

Nous espérons pouvoir en organiser une en 2021.

MÉCÉNAT



Afin de diversifier nos partenariats et nos financements, SNE s'est lancée dans une démarche de recherche de mécénat auprès des entreprises. Une réflexion a été proposée aux salariés et aux membres du CA, bien que ce ne soit pas le projet qui ait le plus mobilisé à SNE. La démarche à mettre en œuvre a fait l'objet d'une réflexion, tant sur les aspects organisationnels que sur les valeurs dans lesquelles le mécénat à SNE doit s'inscrire. Une plaquette mécénat et une page sur le site de SNE ont notamment été créées. Nous avons constitué un fichier d'entreprises et nous avons débuté la démarche de contact.

Le contexte de l'année 2020 ne nous a cependant pas permis d'aller suffisamment loin dans le contact des entreprises et d'atteindre un résultat financier de l'opération. Néanmoins nous avons construit la démarche de mécénat pour SNE, avec l'organisation et les outils nécessaires. Nous avons également un fichier de contacts d'entreprises qui nous permettra de reprendre la démarche quand le contexte sera plus favorable, ou quand nous aurons l'opportunité d'intervenir à proximité d'une des entreprises listées.

COMMISSION COMMUNICATION ET VIE ASSOCIATIVE



Initiée en 2010, cette commission est formée de salariés, d'administrateurs et d'adhérents qui ont tous l'envie et la volonté de rassembler et de dynamiser notre vie associative. Leur but est de mettre en avant les adhérents et les bénévoles de l'association en organisant diverses manifestations afin de les remercier et également de créer du lien, de mobiliser et sensibiliser le plus de personnes possible sur la mission principale de l'association : la protection de la nature et de l'environnement.

Les projets organisés par cette commission en 2020 ont été :

- La mise en place d'un concours photo "l'hiver en Sologne" auprès de nos adhérents
- L'organisation de l'assemblée générale à Romorantin

Si vous aussi vous voulez rassembler et sensibiliser le plus de personnes possible, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact : Charlotte Laffolay - COMMUNICATION@SOLOGNE-NATURE.ORG



La commission « Biodiversité » a pour vocation de créer du lien entre les actions des différents groupes naturalistes actifs depuis la création de Sologne Nature Environnement, de valoriser les nombreuses données naturalistes collectées tout au long de ces années, d'initier les directions à prendre dans nos projets de recherches et d'inventaires naturalistes, d'orienter les weekends naturalistes et d'apporter ses compétences au niveau du conseil d'administration.

Les groupes naturalistes (ornithologie, botanique et mammifères) sont représentés au sein de la commission Biodiversité.

Suite à la pandémie la commission ne s'est réunie que 2 fois en 2020 afin de valoriser les données naturalistes par la publication d'articles scientifiques et d'orienter nos suivis et études naturalistes bénévoles.

Quelques exemples de réalisations et lancements de projets :

- Avancement des inventaires de libellules pour l'atlas des Odonates du Loir-et-Cher
- Suite à donner à la demande d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) pour les roselières de l'Étang du Puits
- Evaluation des espèces d'oiseaux communs sur les étangs de Sologne
- Participation au group loup régional
- Base de données naturalistes Obs'Sologne
- Suivi des actions juridiques
- Les forêts alluviales en Vallée du Cher et la continuité écologique
- Engrillagement en Sologne

GROUPE ORNITHOLOGIQUE

Notre groupe ornithologique a organisé en 2020 cinq sorties sur l'avifaune pour les adhérents de l'association (les oiseaux hivernants, les oiseaux migrateurs,...), des suivis des espèces patrimoniales nicheurs de Sologne, ainsi que deux réunions de cadrage en lien avec nos objectifs concernant l'avifaune. Plusieurs autres sorties ont été annulées suite aux confinements et celles maintenues étaient limitées à 6 participants.



COMPTAGES DES OISEAUX D'EAU HIVERNANTS

Comme dans la plupart des pays d'Europe, chaque année à la mi-janvier, a eu lieu l'enquête internationale sur les oiseaux d'eau hivernants coordonnée par WETLANDS International. Lors de cet événement organisé par Sologne Nature Environnement en Sologne, 50 étangs en plus de la Loire et de l'étang de Sudais ont été comptés le dimanche 19 janvier 2020. Le nombre total de participants a été de 37 cette année (28 de SNE, 5 de Loir-et-Cher Nature, 4 de l'OFB).

La synthèse globale de ces comptages permet d'estimer la taille des populations, d'évaluer les tendances numériques et de cartographier la répartition des espèces à l'échelle de la voie de migration Est-atlantique.

SUIVI DE LA NIDIFICATION DES OISEAUX PATRIMONIAUX EN SOLOGNE

Sologne Nature Environnement recense chaque année, au printemps et en été, les espèces dites «patrimoniales» qui nichent en Sologne, c'est-à-dire des espèces d'oiseaux qui se reproduisent en faibles effectifs sur l'ensemble du territoire national et pour lesquelles la Sologne revêt un intérêt spécifique.

Il s'agit du Grèbe à cou noir, du Butor étoilé, du Blongios nain, de la Grande Aigrette, du Héron pourpré, du Bihoreau gris, du Héron gardebœuf, de l'Aigrette garzette, de la Sarcelle d'été, de la Nette rousse, de l'Aigle botté, du Busard des roseaux, du Balbuzard pêcheur, du Milan noir, de la Mouette rieuse, de la Mouette mélanocéphale, des Guifettes moustac et noire, de la Sterne pierregarin, du Guépier d'Europe, de la Cisticole des joncs, de la Rousserolle turdoïde et de la Bouscarle de Cetti. Les populations d'une espèce préoccupante en Sologne, le Grand Cormoran, sont aussi étudiées. En 2020, pour la première fois, la Sologne viticole a accueilli une nichée d'Elanion blanc avec 3 jeunes à l'envol.



Nous avons assuré, comme chaque année, le suivi régulier d'une soixantaine d'étangs à raison de 2 à 3 passages par mois d'une durée d'observation d'environ 20 minutes par site. En 2020, ce suivi a été réalisé grâce à l'implication de quelques naturalistes bénévoles.

La synthèse des résultats du suivi a été diffusée dans la lettre aux adhérents :

TÉLÉCHARGEZ NOTRE BULLETIN N°119

GROUPE BOTANIQUE



Malgré la pandémie nous avons quand même réussi à maintenir quelques activités du groupe botanique de SNE : trois réunions et quatre sorties sur le terrain ont été organisées courant 2020. Les ateliers d'identification et des exposés théoriques sur plusieurs familles de plantes ont ravi les participants.

GROUPE MAMMIFÈRES

Le groupe « mammifères » est un tout jeune groupe créé en 2018. Riche d'une quarantaine de bénévoles, débutants ou experts, tout le monde est ici le bienvenu. Ensemble, nous cherchons à nous former et à mieux connaître les mammifères de Sologne. L'année 2020 fut sur le thème de la résilience pour le groupe, malgré les conditions sanitaires nous avons continué d'agir.

En janvier, nous nous sommes tous réunis pour construire ensemble le programme de l'année. Le Blaireau est donc devenue notre espèce phare mais nous avons aussi choisi de mieux connaître la Loutre, le Castor, les Mustélinés et les micromammifères et de continuer nos actions sur le Renard. Concernant la Loutre et le Castor, nous avons énormément prospecté les bords du Beuvron sur les traces de la Loutre et des autres animaux des rivières. Puis nous nous sommes retrouvés dans les caves de la vallée du Cher, à surveiller nos demoiselles de la nuit, les chauves-souris, durant leur longs mois d'hivernage !



Pendant le confinement, chaque bénévole a partagé son observation de mammifère dans son jardin, nous faisant ainsi voyager à travers la Sologne indirectement. Le groupe était aussi présent aux manifestations en faveur de l'arrêt du déterrage sous terre de notre petit ours le Blaireau. Mais pour mieux le connaître, un affût a été réalisé en forêt de Boulogne en juin. Enfin, comme depuis 2 ans, le groupe a participé activement au salon de l'automne en tenant une exposition sur le Blaireau ou en organisant une conférence pour faire parler de lui. Riche de cette dynamique, le groupe continue de s'agrandir et les projets fleurissent. Si vous avez envie de découvrir les mammifères de Sologne ou tout simplement de vivre des moments conviviaux aux côtés des autres bénévoles de notre association, n'hésitez pas à nous rejoindre !

SUIVI ANNUEL DES SITES D'HIBERNATION DES CHAUVES-SOURIS EN VALLÉE DU CHER

Tous les ans, le premier week-end de février, SNE organise le recensement des chiroptères hivernants dans les cavités de la vallée du Cher. En 2020, une vingtaine de bénévoles ont recensé 4598 individus de 13 espèces différentes. Nous avons continué de bénéficier de l'aide précieuse de Cassandra Treyvaud et Philippe Frelon, bénévoles de longue date de SNE. Grâce à l'ensemble des bénévoles, 39 caves ont été inventoriées. Leurs propriétaires ont été sensibilisés par leur rencontre et envoi de comptes-rendus. La dynamique perpétuée depuis 3 ans augmente grandement nos connaissances sur la répartition des sites d'hivernages des chiroptères.

4 598
INDIVIDUS



SORTIES D'INVENTAIRES DES ODONATES



© E. SEMPE

En continuation de notre participation à l'atlas des libellules du Loir-et-Cher, nous avons organisé en 2020 trois journées d'inventaires dans des secteurs pas encore prospectés de la Sologne.

ORGANISATION DE SÉJOURS NATURALISTES

En 2020, nous n'avons maintenu qu'un seul séjour naturaliste, les autres ont été annulés suite à la pandémie du Covid 19.

Ce séjour a réuni 6 participants en septembre dans les Baronnie provençales pour découvrir une région riche en biodiversité.

Ces escapades naturalistes, qui reposent uniquement sur le bénévolat, réunissent chaque fois de façon très conviviale quelques adhérents, en quête d'évasion et d'élargissement de leurs connaissances sur le patrimoine naturel.



SALON DE L'AUTOMNE ET DU CHAMPIGNON

Lors du week-end des 10 et 11 octobre, nous vous avons accueillis à la Fabrique Normant pour l'édition 2020 du Salon de l'Automne et du Champignon. Celle-ci fut particulière en raison des conditions sanitaires mais s'est déroulée sans encombres, sans (trop) de pluie, malgré les averses, dans la joie et la bonne humeur. Tout cela grâce à une équipe formidable qui a su faire vivre et porter le Salon. Au total, nous avons comptabilisé 602 visiteurs sur le week-end. Bilan dont nous nous réjouissons !



Au programme nous vous proposons de quoi occuper petits et grands grâce aux différents ateliers. Confection d'herbiers et fabrication de mangeoires à oiseaux, proposés par Maurice, Kelly et Alexandre, ainsi que le troc de graines qui a séduit bon nombre d'entre vous. Jean-Baptiste et Corinne se sont relayés afin d'animer cet espace qui a attiré les passionnés. Et il n'y avait pas que les passionnés qui étaient ravis, les enfants l'étaient tout autant ! Ils repartaient le sourire accroché aux lèvres, leurs œuvres dans les mains.

Pendant ces deux jours, et cela malgré les conditions météorologiques peu clémentes pour la récolte, une centaine de champignons ont été mis à votre disposition afin que vous puissiez en apprendre davantage sur les espèces qui tapissent les prairies et forêts de Sologne. Sur le même principe, une exposition sur les mousses du CDPNE, sur les essences de bois et une autre sur les fruits sauvages vous étaient présentées. C'est sur cette dernière que vous avez pu croiser Maryse. Elle a répondu à vos questions tout le weekend afin d'éclairer les plus curieux.

Cette année, en plus des expositions habituelles sur le patrimoine naturel Solognot et l'exposition photo proposée par Alexandre et l'ACPC, nous avons décidé de mettre le blaireau à l'honneur, en référence à l'actualité. Pour ce faire, l'ASPAS et la mairesse de Valaire, Catherine Le Troquier, nous ont fait l'honneur de leur présence. Deux acteurs importants et porteurs de projets en faveur de la protection de ce terrassier à la (fausse) réputation de sanguinaire et ravageur. Les écoliers de Sologne ont eux aussi participé à mettre à l'honneur ce petit animal fouisseur par l'intermédiaire d'un concours. Nous avons pu admirer leurs œuvres : sculptures, histoires illustrées en feuilles mortes ou poèmes sur ce mammifère et l'automne, et élire les plus réussis d'entre eux.

Quant à l'exposition « L'hiver en Sologne », constituée des photographies du concours adhérents, elles ont pu vous donner un avant-goût de ce qui vous attend durant les prochains mois. Nous espérons que vous avez pu faire vos stocks de miels, de confitures et de vins et vous procurer de quoi vous tenir au chaud sur les stands de nos exposants afin de vous préparer au mieux aux températures qui déclinent.

REMERCIEMENTS

Toute l'équipe du Conseil d'Administration, les permanents et l'ensemble des adhérents de Sologne Nature Environnement tiennent ici à remercier toutes les personnes qui nous ont apporté leur concours dans la réalisation de nos différentes missions ainsi que nos partenaires, qu'ils soient institutionnels, privés ou associatifs, et que nous ne nommerons pas individuellement de crainte d'en oublier quelques-uns, tant ils ont été nombreux. Ceux-ci se reconnaîtront très facilement dans ce rapport annuel, que nous leur dédions, car c'est aussi le leur.

A Romorantin-Lanthenay, le 19 mars 2021.

Pour l'équipe des permanents,
Patrice Devineau, Directeur



www.sologne-nature.org

Coordonnées

Sologne Nature Environnement
Château de Beauvais - BP 136
41200 Romorantin-Lanthenay

 02 54 76 27 18  info@sologne-nature.org
 02 54 76 40 30  www.sologne-nature.org
 www.facebook.com/SologneNatureEnvironmt